

# Annexe 5 a page 1/2

## Copie des avis publiés dans la presse : La Dépêche du Midi

\*\*\*\*\*

1<sup>ère</sup> annonce le 2 juin, page 27 republiée le 3 juin, page 29

pour une annonce  
dans la no. 554  
il est possible  
no 20721547 du  
la insertion des  
sur les sociétés et  
une base de don-  
nées par le caracté-  
re de chaque ligne ou  
5.62.11.37.37  
agenceadcom.fr

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE SARRANT

#### Enquête publique sur le projet de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme.

Par arrêté n° 2023. A006 du 22 mai 2023, le Maire de SARRANT a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme.

M. René SEIGNEURIE, cadre supérieur EDF en retraite, a été désigné comme commissaire enquêteur et Madame Nelly LAROCHE-RAÇLOT, chef d'établissement scolaire en retraite, a été désignée comme commissaire enquêtrice suppléante par la Présidente du tribunal administratif de PAU.

Le Plan Local d'Urbanisme a pour objet de définir le droit du sol, notamment en déterminant les zones constructibles et non constructibles sur le territoire de la commune, en établissant le règlement d'urbanisme applicable à chaque zone, et en définissant les conditions d'aménagement et les contraintes d'urbanisme.

Le projet de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme soumis à enquête publique prévoit le changement d'affectation de secteurs naturels et agricoles, sur 1,6ha, en secteur Uih, A Bordeneuve. Ce changement permettra d'implanter des hébergements légers à vocation touristique.

Le projet a été dispensé d'évaluation environnementale. Monsieur le Maire de la commune est la personne responsable du projet, auprès de qui des informations peuvent être demandées.

L'enquête se déroulera à la mairie de Sarrant, siège de l'enquête, pendant 22 jours du 19 juin 2023 au 10 juillet 2023 aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, à savoir les lundis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Le commissaire-enquêteur recevra à la mairie de Sarrant aux jours et heures suivants :

- lundi 19 juin 2023 de 9h00 à 12h00
- vendredi 30 juin 2023 de 14h00 à 17h00
- lundi 10 juillet 2023 de 15h00 à 18h00

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra prendre connaissance du dossier de révision du PLU soumis à l'enquête publique :

- sur le site internet de la mairie : <https://sarrant.com>
- en format papier et sur un poste informatique mis gratuitement à la disposition du public, en mairie de Sarrant, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête comprend un rapport sur les incidences environnementales, l'avis de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, la décision de l'autorité environnementale pour une dispense d'évaluation environnementale.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra transmettre - la date de réception faisant foi - ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête disponible et consultable en mairie,
- par courrier adressé au commissaire enquêteur en Mairie, 9 Promenade des platanes 32120 Sarrant, lesquelles seront annexées au registre d'enquête,
- par courrier électronique à l'adresse [mairiedesarrant@gmail.com](mailto:mairiedesarrant@gmail.com) ; lesquelles seront mises en ligne sur le site internet de la mairie <https://sarrant.com>

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur, transmis au Maire, seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- à la mairie de Sarrant et sur le site internet <https://sarrant.com>

A l'issue de l'enquête publique, le dossier de révision du Plan Local d'Urbanisme éventuellement modifié pour tenir compte des observations et propositions du public et du rapport du commissaire enquêteur, pourra être approuvé par délibération du Conseil Municipal de Sarrant.

Le Maire,

Alain BERTHET

### Enquêtes Publiques

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE SARRANT

#### Enquête publique sur le projet de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme.

Par arrêté n° 2023. A006 du 22 mai 2023, le Maire de SARRANT a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme.

M. René SEIGNEURIE, cadre supérieur EDF en retraite, a été désigné comme commissaire enquêteur et Madame Nelly LAROCHE-RAÇLOT, chef d'établissement scolaire en retraite, a été désignée comme commissaire enquêtrice suppléante par la Présidente du tribunal administratif de PAU.

Le Plan Local d'Urbanisme a pour objet de définir le droit du sol, notamment en déterminant les zones constructibles et non constructibles sur le territoire de la commune, en établissant le règlement d'urbanisme applicable à chaque zone, et en définissant les conditions d'aménagement et les contraintes d'urbanisme.

Le projet de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme soumis à enquête publique prévoit le changement d'affectation de secteurs naturels et agricoles, sur 1,6ha, en secteur Uih, A Bordeneuve. Ce changement permettra d'implanter des hébergements légers à vocation touristique.

Le projet a été dispensé d'évaluation environnementale. Monsieur le Maire de la commune est la personne responsable du projet, auprès de qui des informations peuvent être demandées.

L'enquête se déroulera à la mairie de Sarrant, siège de l'enquête, pendant 22 jours du 19 juin 2023 au 10 juillet 2023 aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, à savoir les lundis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Le commissaire-enquêteur recevra à la mairie de Sarrant aux jours et heures suivants :

- lundi 19 juin 2023 de 9h00 à 12h00
- vendredi 30 juin 2023 de 14h00 à 17h00
- lundi 10 juillet 2023 de 15h00 à 18h00

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra prendre connaissance du dossier de révision du PLU soumis à l'enquête publique :

- sur le site internet de la mairie : <https://sarrant.com>
- en format papier et sur un poste informatique mis gratuitement à la disposition du public, en mairie de Sarrant, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête comprend un rapport sur les incidences environnementales, l'avis de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, la décision de l'autorité environnementale pour une dispense d'évaluation environnementale.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra transmettre - la date de réception faisant foi - ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête disponible et consultable en mairie,
- par courrier adressé au commissaire enquêteur en Mairie, 9 Promenade des platanes 32120 Sarrant, lesquelles seront annexées au registre d'enquête,
- par courrier électronique à l'adresse [mairiedesarrant@gmail.com](mailto:mairiedesarrant@gmail.com) ; lesquelles seront mises en ligne sur le site internet de la mairie <https://sarrant.com>

### ETES

### uidation

### NTICIPÉE

ON  
1 000,00 euros  
360 ANTRAS  
485

linaire réunie le 15  
tion anticipée du  
ur et sa mise en  
gime convention-  
es par les statuts  
assemblée.

ur MAVIE THIERY,  
O ANTRAS, pour  
avec les pouvoirs  
rminés par la loi  
x opérations de  
litter le passif et  
aires en cours et  
ur les besoins de

A l'égérie 32360  
que les actes et  
uidation devront

iquidation seront  
de commerce de  
du commerce et

- De
- Tél
- Pai
- AC



## Annexe 5 a page 2/2

Copie des avis publiés dans la presse : La Dépêche du Midi

\*\*\*\*\*

2<sup>ème</sup> annonce le 20 juin, page 29

Journal habilité à pu-  
s et judiciaires par  
départements 09 -  
7 - 65 - 81 - 82  
du ministère de  
munication du 19  
la tarification et  
tion des annonces  
ifiant la loi no 55-4  
ff aux tarifs annuels  
no 2012-1547 du  
if à l'insertion des  
sur les sociétés et  
une base de don-  
e tarif au caractère  
chaque signe ou

05.62.11.37.37 -  
agencecomm.fr

### AVIS PUBLICS

#### Enquêtes Publiques

### AVIS AU PUBLIC

#### COMMUNE DE SARRANT

##### Enquête publique sur le projet de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme.

Le Maire de Sarrant informe le public qu'une enquête publique portant sur le projet de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sarrant se déroule depuis le 19 juin 2023 et se terminera le 10 juillet 2023 à la mairie de Sarrant.

Un dossier sous format papier y est soumis à l'examen du public aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Il est aussi consultable sous format dématérialisé sur le site internet suivant : <https://sarrant.com>

Un ordinateur est mis à disposition du public pour consulter ce dossier dématérialisé à la mairie de Sarrant aux horaires et pendant la période indiqués ci-dessus.

Le Plan Local d'Urbanisme a pour objet de définir le droit du sol, notamment en déterminant les zones constructibles et non constructibles sur le territoire de la commune, en établissant le règlement d'urbanisme applicable à chaque zone, et en définissant les conditions d'aménagement et les contraintes d'urbanisme.

Le projet de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme soumis à enquête publique prévoit le changement d'affectation de secteurs naturels et agricoles, sur 1,6ha, en secteur ULh, A Bordeneuve. Ce changement permettra d'implanter des hébergements légers à vocation touristique.

Le projet a été dispensé d'évaluation environnementale.

Monsieur le Maire de la commune est la personne responsable du projet, auprès de qui des informations peuvent être demandées.

M. René SEIGNEURIE, cadre supérieur EDF en retraite, a été désigné comme commissaire enquêteur et Madame Nelly LAROCHE-RACLLOT, chef d'établissement scolaire en retraite, a été désignée comme commissaire enquêtrice suppléante par la Présidente du tribunal administratif de PAU.

L'enquête se déroulera à la mairie de Sarrant, siège de l'enquête, pendant 22 jours du 19 juin au 10 juillet 2023 aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, à savoir les lundis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Le commissaire-enquêteur recevra à la mairie de Sarrant aux jours et heures suivants :

- lundi 19 juin 2023 de 9h00 à 12h00
- vendredi 30 juin 2023 de 14h00 à 17h00
- lundi 10 juillet 2023 de 15h00 à 18h00

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra prendre connaissance du dossier de révision du PLU soumis à l'enquête publique :

- sur le site Internet de la mairie : <https://sarrant.com>
- en format papier et sur un poste informatique mis gratuitement à la disposition du public, en mairie de Sarrant, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête comprend un rapport sur les incidences environnementales, l'avis de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, la décision de l'autorité environnementale pour une dispense d'évaluation environnementale.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra :

- transmettre ses observations et propositions :
- sur le registre d'enquête disponible et consultable en mairie,
- par courrier adressé au commissaire enquêteur en Mairie, 9 Promenade des platanes 32120 Sarrant, lesquelles seront annexées au registre d'enquête,
- par courrier électronique à l'adresse [mairiedesarrant@gmail.com](mailto:mairiedesarrant@gmail.com) ; lesquelles seront mises en ligne sur le site internet de la mairie <https://sarrant.com>

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur, transmis au Maire, seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- à la mairie de Sarrant et sur le site Internet <https://sarrant.com>

A l'issue de l'enquête publique, le dossier de révision du Plan Local d'Urbanisme éventuellement modifié pour tenir compte des observations et propositions du public et du rapport du commissaire enquêteur, pourra être approuvé par délibération du Conseil Municipal de Sarrant.

Le Maire,  
Alain BERTHET

### MARCHÉ DE SARRANT

Organisme : non  
Maire, 1 Place de  
Objet : Mission d  
l'ancienne zone c  
Procédure : Procé  
Technique d'acha  
Classification CPI  
Principale : 7124  
Complémentaire  
71241000 - Étud  
75130000 - Serv  
Forme du march  
Les variantes so  
Conditions de p  
Justifications à  
Aptitude à exer  
est en règle, au  
consultation, au  
concernant l'em  
- Formulaire DC  
à l'adresse suiv  
- Formulaire DC  
l'adresse suivan  
- Si l'attributair  
et organismes c  
annuel des cert

Capacité écon  
Liste et descrip  
requis : - Décla  
fournitures, ser  
disponibles.  
- Déclaration ap

Référence prof  
Liste et descrip  
requis : - Décla  
sonnel d'encadi  
- Présentation  
des trois derni  
- Indication des  
- Indication des  
responsables de  
marché.  
- Certificats de  
portée par tou  
de travaux atte  
il se porte can  
- S'il s'appuie,  
cières d'autres  
opérateur écor  
apporter la pr  
nécessaires, pe  
Réduction du  
La consultatio  
Possibilité d'al  
Visite obligato

### NETES

### commerce

ne de Garanties et  
ial est sis 59, avenue  
13 Paris, RCS de Paris,  
ir que la garantie fi-  
la SAS SPI 32 sise 25  
JCH, RCS N° 840 705  
rations de TRANSAC-  
ET FONDS DE COM-  
10-9 du 2 janvier 1970  
s, cessera trois jours  
du présent avis.  
levront être produites  
Européenne de Gae  
es trois mois de cette

### Commune

ents alentours,  
archés publics

### e activité

archespublics.fr

Toutes les formalités juridiques